

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE FRANÇAISE D'ESCALDES**  
**SKI SCOLAIRE 2025-2026**

- **Règlement**

Le règlement du ski scolaire stipule :

- dans son article 1<sup>er</sup> que le ski est une activité obligatoire : « *L'esquí escolar és una activitat física obligatòria per a tots els alumnes de primera ensenyança...* »
  - Par conséquent, **tous les élèves devront participer à cette activité**
  - L'école **n'accueillera pas** les élèves « malades ».
- dans son article 17, que le port du casque homologué est obligatoire ainsi que le port d'une protection dorsale. *És obligatori l'ús del casc homologat, segons la normativa europea, en totes les activitats d'esquí alpi, o disciplines associades programades pel Servei d'Esquí Escolar. Aquesta obligació és per a alumnes, docents, acompanyants, coordinadors i monitors ..... És obligatori l'ús de protector d'esquena homologat per a tots els infants que participen en l'esquí escolar i aconsellable per la resta de d'agents implicats.*
- dans son article 14, que les élèves qui possèdent le forfait extrascolaire doivent l'utiliser : « *Per a l'activitat d'esquí alpi els alumnes que tinguin el forfet extraescolar l'han d'utilitzar* »
- dans son article 16, que les élèves doivent avoir une assurance pour l'activité ski « *...els alumnes disposin d'una assegurança per practicar l'esquí escolar...* »

- **Annulation de l'activité**

Si vous demandez d'être informé par **SMS** en cas d'annulation sachez que :

-si **l'activité est annulée** par le service du ski scolaire (vous avez reçu un SMS d'annulation), les enfants **ne devront pas** venir équipés.

➢ **Dans tous les autres cas, les élèves doivent obligatoirement venir équipés.**

-**Attention** : il se peut que vous n'avez pas reçu un SMS d'annulation, mais que l'école décide pour des raisons propres, d'annuler l'activité.

Dans ces deux cas, les cours auront lieu normalement et les enfants ne mangeant pas à la cantine, rentreront chez eux à 12h30 comme les autres jours ; prévoyez donc leur accueil.

- **Équipement**

- Ski et bâtons dans une housse à skis. Chaussures, casque, protection dorsale (tortue) et forfait extrascolaire (si vous l'avez demandé)
- Vêtements chauds, gants et lunettes de ski.
- Un grand sac à dos pour le transport de toutes les affaires (bottes incluses)
- Un sac ou boîte réutilisable pour mettre le repas froid si votre enfant est inscrit à la cantine et que vous vous l'avez demandé à l'APACEF.

**Il est demandé aux parents de vérifier avec soin les affaires de leur(s) enfant(s) ainsi que le matériel.** :-les chaussures : la pointure et la paire – Les essayer avec les chaussettes de ski.

-les fixations : le réglage en fonction de la chaussure de ski.

**L'homologation du casque et de la protection dorsale doit aussi être vérifiée par les parents.**

**Si le matériel n'est pas adapté à l'enfant et l'école doit le louer sur les pistes, les frais engagés seront à la charge des parents.**

Les élèves devront apporter le matériel marqué

**Aucun élève ne sera accepté sans tenue ni matériel de ski : si l'enfant n'est pas équipé, les parents devront obligatoirement le reprendre ou venir le chercher.**

- **Location du matériel**

Les parents qui demandent ce matériel auprès du « Servei de l'Esquí Escolar » devront aller **le chercher avec leur enfant au magasin de location.**

- **Repas** : les élèves qui ne l'ont pas demandé à l'APACEF doivent apporter un repas froid. Prévoir aussi une petite barre de céréales que les élèves pourront mettre dans leur poche.
- **Activité** : les élèves sont répartis par groupes de 10 et bénéficient de 3 heures de cours avec les moniteurs
- **Horaires** :
  - Le matin : tous les élèves doivent arriver à l'école à 9h, comme les autres jours.
  - Le soir (au retour) : tous les élèves devront se rendre dans la cour et rejoindre leur maître.

**Les parents qui souhaitent prendre leur enfant avant l'heure de la sortie, devront le récupérer au portail de l'école (à l'entrée de la cour), le signaler à son maître et signer une décharge. Dans un souci de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas attendre leur enfant à l'arrêt du bus.**